



## **COMPTE-RENDU CHSCT NORD DU 15/06/20 (COVID-19)**

Cette réunion fait suite à la demande en urgence de l'ensemble des représentants du CHSCT pour connaître les modalités de réouverture au public pour les SIP de Fives et de Lomme.

Pour rappel, la DRFiP n'avait rien trouvé de mieux que d'attendre la fin du CHSCT du jeudi précédent pour annoncer qu'elle comptait rouvrir l'accueil de ces 2 sites dès le 16 juin, sans aucune concertation avec les organisations syndicales.

### **Organisation générale de la réception du public**

- Le nombre d'usagers dans le hall sera plafonné selon les surfaces utiles.
- Un vigile placé à l'extérieur aura pour mission de limiter le flux des entrées.
- Une banque d'accueil équipée de plexiglas recevra l'utilisateur en accueil primaire et traitera la demande directement lorsque possible. Dans le cas contraire, l'utilisateur sera invité à s'asseoir pour être reçu ultérieurement dans un box.
- Plusieurs box équipés de plexiglas vont également être ouverts pour la réception des usagers, dont la capacité est également limitée en fonction de la surface.
- Un plan de circulation est établi avec des marquages au sol et des affiches pour éviter les contacts.
- Du gel hydroalcoolique sera disponible à l'entrée, à la banque d'accueil et dans les box. Des lingettes sont de plus fournies aux collègues.

Pour assurer le nettoyage des mobiliers au fil de l'eau, la CGT Finances a revendiqué la mise à disposition d'un agent d'entretien en permanence. La direction a refusé, estimant que cela relevait des fonctions des collègues ! Comme s'ils n'étaient pas déjà suffisamment accaparés par leurs missions habituelles...

Concernant la manipulation des documents amenés par les usagers, nous avons proposé leur mise au repos pendant 24h, à l'instar de la précaution prise pour le courrier. La direction a accepté et s'est

engagée à diffuser la consigne aux chefs de services concernés. Des enveloppes seront à disposition des usagers pour la remise de leurs documents.

Par ailleurs, suite à notre intervention, la direction mettra à disposition des masques pour les usagers qui n'en porteraient pas

Enfin, la présence d'un seul vigile nous est apparue insuffisante, pour gérer une foule éventuellement nombreuse devant le centre. La CGT Finances s'inquiète notamment des débordements qui pourraient se produire lors de la gestion de file de fin de demi-journée.

### **Conditions spécifiques à Lomme**

La présence dans le hall sera limitée à 3 usagers debout et 6 assis.

Il ne pourra pas y avoir plus de 3 box ouverts en même temps et chaque box ne pourra recevoir que jusqu'à 2 usagers en même temps (possibilité d'être accompagné).

### **Conditions spécifiques à Fives**

La présence dans le hall sera limitée à 2 usagers debout et 6 assis.

Il ne pourra pas y avoir plus de 4 box ouverts en même temps et chaque box ne pourra recevoir qu'un usager à la fois (pas de possibilité d'être accompagné).

### **Reprise de l'accueil du public pour le reste du réseau DRFiP**

La direction a confirmé que ces premières ouvertures n'étaient qu'une première étape et que dès la semaine prochaine, de nombreux autres services seraient à nouveau ouverts au public.

La CGT Finances s'est assurée que la prochaine réunion du CHSCT, prévue le 23 juin, aurait lieu avant ces réouvertures.

### **Dernière minute**

Moins de 24 heures après nous avoir garanti qu'aucune réouverture n'interviendrait d'ici notre prochaine réunion, la DRFiP informait les représentants du personnel que les trésoreries de Dunkerque Municipale et Sin-le-Noble allait rouvrir dès le 19 juin !

A nouveau pris au dépourvu, les membres du CHSCT ont exigé soit la tenue d'une nouvelles réunion avant cette date, soit le report de la réouverture au-delà du 23 juin. La direction a finalement opté pour cette dernière option.

Cette réouverture précipitée était d'autant plus inquiétante dans le contexte d'une suspicion de COVID-19 au sein du personnel de Dunkerque Municipale.

La CGT Finances restera extrêmement vigilante, tant sur les conditions de reprise de l'ensemble des collègues, que sur l'organisation de l'accueil du public dans le respect des mesures sanitaires.